Image not found or type unknown

Divorce et garde d enfants

Par **DAVDI**, le **29/04/2009** à **10:32**

Bonjour,
Bonjour,je suis en instence de divorce en belgique je suis revenue sur le territoire francais au debut du depart de mn ex epouse j ai tous laisser couler suite a une depression et j apprends quelle a fait tous les demarche derrriere moi qu il y aurai un jugement de divorce en belgique qui ne me donne meme pas de droit de visite est ce possible quelle est mon recourt?
de plus ma deuxieme fille de 15 ans est venue avec moi il y a 3 semaines avec le pleine cosentement de sa mere mais aujourd hui c etant renseigner au prestation familliale de se quelle aller perdre pour passer de 3 a 2 enfants elle me demande de la recupere avec tous les probleme hors ma fille ne veux plus rentree elle me dire preferer fuguer que dois je faire
merci d'avance pour vos reponse
coordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés